

Elections fédérales à la déchetterie

A lors que les candidats font campagne en perspective des élections fédérales du 19 octobre, leurs portraits imprimés format mondial battent aussi la campagne: au bord des routes, en lisière de champ, au tournant d'un chemin. Face à cette prolifération, quelques-uns peuvent ressentir de l'agacement. C'est le cas des autorités du village de Bassins, sis au pied du Jura, dans le district de Nyon. Par décision municipale urgente, les employés communaux ont été chargés d'ôter des pancartes, leurs supports, et d'arracher les affiches disposées sur le domaine public.

L'efficacité discutable des slogans et l'absence de style graphique dont on se gausse ne sont pas même avancés comme motifs. La concentration anarchique des pan-

neaux dissimule la signalisation routière, raillent les mécontents, mais le reproche fondamental formulé se trouve ailleurs. Pour le syndic Didier Lohri, si l'artisan ou la société locale sollicitent l'autorisation de placarder, les partis politiques doivent se soumettre à la même règle selon l'article 17 de la loi cantonale sur les procédés de réclame.

L'Exécutif pousse plus loin la malice. Les partis sont invités à récupérer leur matériel à la voirie, transformée temporairement en fourrière à écriteaux électoraux. Ils ont la possibilité de placer «leur propagande» (*sic*) à la déchetterie, en un site spécialement mis à disposition. Pour toute protestation, prière de contacter le bureau communal entre 8 h 30 et 9 h.

Laurence Arthur